

Etape N°1 TROPHEE LAC du DER



**Samedi 30, Dimanche 31 Mars
et Lundi 1^{er} Avril 2013**

Organisé par :



LAC DU DER

Station Nautique – Le Port
51290 GIFFAUMONT

Tél . : 03 26 62 10 30

contact@cslufolep.com

AVIS DE COURSE

Préambule : Le Français sera la langue officielle pour l'épreuve.

1. REGLES

La régaté sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2013 / 2016)
- 1.1.1. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.4. Le Règlement de police du Lac
- 1.5. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.6. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

En application de la réglementation 20 de l'ISAF telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux seront tenus de porter de la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents portant une publicité, autre que celle choisie et fournie par l'autorité organisatrice, sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régaté est ouverte à tous les bateaux de la série des « Skiffs ».

3.1.1. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis, à : **Ligue de L'Enseignement Meuse 51290 GIFFAUMONT**, au plus tard le Mercredi 20 Mars 2013.

- 3.1.2.** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur-classement dûment complétée
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant avant le 20 Mars 2013	Montant après le 20 Mars 2013
Solitaire	45,00 €.	50,00 €.
Double	90,00 €.	100,00 €.
3 Equipiers ou +	120,00 €.	130,00 €.

5. PROGRAMME

Confirmation des inscriptions : ***Vendredi 29 Mars de 17h00 à 20h00***

et Samedi 30 Mars de 10h30 à 13h30, au Centre d'Hébergement de la Ligue de L'Enseignement

Programme des courses :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 30 / 03 / 13	14H30
Dimanche 31 / 03 / 13	11H30
Lundi 1er / 04 / 13	9H30 <i>(pas de départ après 13H30)</i>

6. JAUGE

Les modalités de jauge seront affichées au tableau officiel.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et remises aux équipages lors de leur inscription.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type : construit (Epingle, triangle....) et/ou raid et/ou côtier.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour l'ensemble de l'épreuve, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

10.1. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, s'appliquera.

10.2. Un minimum de 2 courses est nécessaire pour valider l'épreuve.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : COUPE ET TROPHÉE POUR LES 3 PREMIERS.

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

WWW.franceopenskiff.fr



Les Repas chauds de Type Self, seront pris au Centre Ligue de L'Enseignement, situé à 100m de l'Ecole de Voile, le « **Repas des Equipages** » sera servi à table.

Les Paniers Repas seront distribués lors d'un retour à terre par l'organisation de la régates et seront accompagnés d'une boisson chaude.

Les chambres du Centre d'Hébergement disposent de 3 à 5 lits selon le cas.

Les DRAPS ne sont pas fournis. Veuillez Svp. prévoir un sac de couchage.

Jeudi 28 Mars : accueil des Coureurs possible à l'Ecole de Voile Base Nautique « Yves CHAUPIN », accès mise à l'eau et vestiaires

Vendredi 29 Mars : accueil des Coureurs possible au Centre d'Hébergement à partir du déjeuner 12h00.

Préinscription Régates
HEBERGEMENT et RESTAURATION
03 26 62 10 30
[mail : contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com)

Réservation avant le Mercredi 20 Mars 2013

Etape N°1 TROPHEE LAC du DER



**Samedi 30, Dimanche 31 Mars
et Lundi 1^{er} Avril 2013**

Nom(s) Prénom(s) :

Solitaire	Type :	45,00 €.	50,00 €. (sur place) €
Equipage Double	Type :	90,00 €.	100,00 €. (sur place) €
Equipage Triple	Type :	120,00 €.	130,00 €. (sur place) €
TOTAL 1			€

Les chambres au Centre UFOLEP ont une capacité 3 à 5 personnes, **Draps NON fournis - Veuillez Svp. prévoir votre DUVET. Réservation avant le 20 Mars 2013.**



NOMS et Prénoms



Restauration / Hébergement	Coût / Personne	Nombre de Personnes	
Vendredi 29 Mars 2013			
Déjeuner Self	11,20 € €
Dîner Buffet Froid	11,20 € €
Nuitée	12,70 € €
Samedi 30 Mars 2013			
Petit Déjeuner	3,50 € €
Déjeuner Panier Repas	9,70€ €
Dîner « Repas des équipages »	15,30 € €
Nuitée	12,70 € €
Dimanche 31 Mars 2013			
Petit Déjeuner	3,50 € €
Déjeuner Panier Repas	9,70 € €
Dîner	11,20 € €
Nuitée	12,70 € €
Lundi 1^{er} Avril 2013			
Petit Déjeuner	3.50 € €
Déjeuner Panier Repas	9,70 € €
TOTAL 2		 €
TOTAL 1 + TOTAL 2		 €

Seul les inscriptions jointes du règlement reçues avant le Mercredi 20 Mars 2013 seront prises en compte 2 méthodes pour se préinscrire sont possibles

1/ courrier postal Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51 290 GIFFAUMONT - France accompagné du règlement par chèque à l'ordre **« Ligue de l'Enseignement Meuse »**

2/ Courrier électronique Mail : contact@csufolep.com + virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR 2 A

